

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 132 (2006)
Heft: 10: Quartiers en gestation

Artikel: Sécheron, une dynamique à deux vitesses
Autor: Della Casa, Francesco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99472>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sécheron, une **dynamique** à deux vitesses

Le secteur genevois Nations-Sécheron fait l'objet, depuis bientôt quinze ans, d'une multitude de projets, sans que les deux principaux acteurs, la Ville et le Canton de Genève, n'aient pu en faire aboutir un seul à ce jour. La transformation du quartier est donc fortement déterminée par l'impulsion d'un acteur privé, la société Serono, qui y bâtit son siège principal, mais aussi par l'édification d'une nouvelle ligne de tram et d'une halte de la ligne RER par les CFF.

L'annexe explicative au plan directeur de quartier « Jardin des Nations », datant d'août 2003, établit une liste des interventions projetées : la place des Nations, la promenade de la Paix, la halte RER, le parc Rigot, le quartier de Sécheron, le collège Sismondi, la Maison de la Paix – renvoyée aux calendes genevoises –, l'extension de l'OMC, la place Albert-Thomas, le chemin de crête et la passerelle qui génère le parcours vers le lac.

Parcelle du Foyer

La Ville de Genève a acquis en 2003 la parcelle dite « du Foyer », en vue d'y édifier un îlot comprenant une centaine de logements, des commerces, un EMS, une crèche et une maison de quartier. En été 2004, le concours d'architecture est remporté par le bureau Nicolas Monnerat, Frank Petitpierre, Olaf Hunger (MPH). Sur la base du projet lauréat (fig. 1 à 5), les mandats d'étude sont répartis entre les quatre auteurs primés. MPH est chargé de deux immeubles de logements, du parking souterrain, du parc, des aménagements extérieurs et de la coordination architecturale de l'ensemble, Rodolphe Lüscher de l'EMS, Marisa Wagner et Thomas Seiler d'un bâtiment de logements coopératifs et de la crèche, Muriel Kauffmann et Carole Berset de la maison de quartier. Un « saucissonnage » qui s'apparente à un programme d'occupation pour bureaux d'architectes, propre à générer des difficultés de coordination. Mais cela aurait sans doute constitué un moindre mal, si cette stratégie pour le moins curieuse n'avait été étendue au choix des opérateurs.

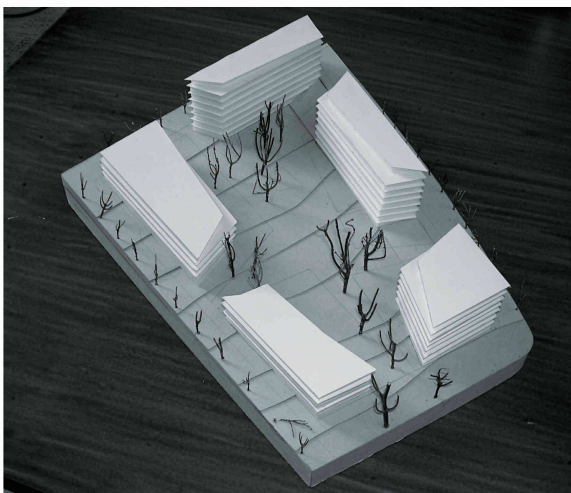


Fig. 1 à 5 : Projet MPH, lauréat du concours d'architecture pour la parcelle du Foyer

Fig. 6 : Vue générale du site, avec la parcelle Serono à gauche et la celle du Foyer à droite (Photomontage FDC)

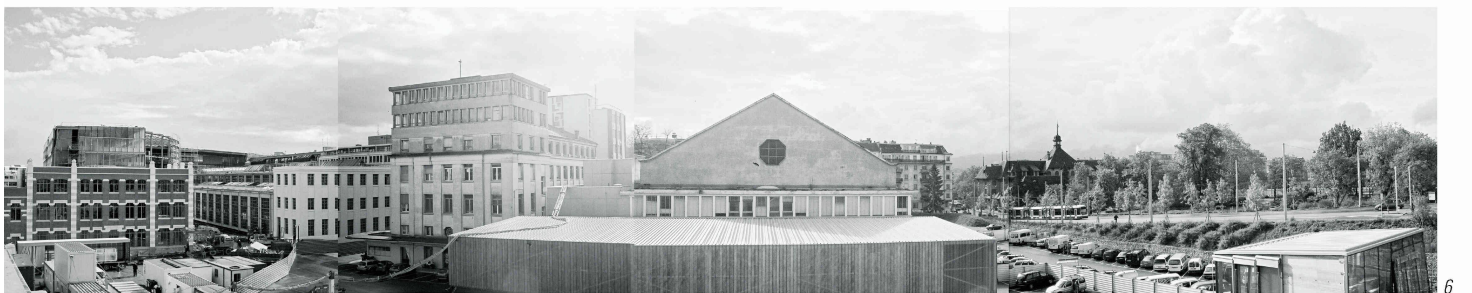
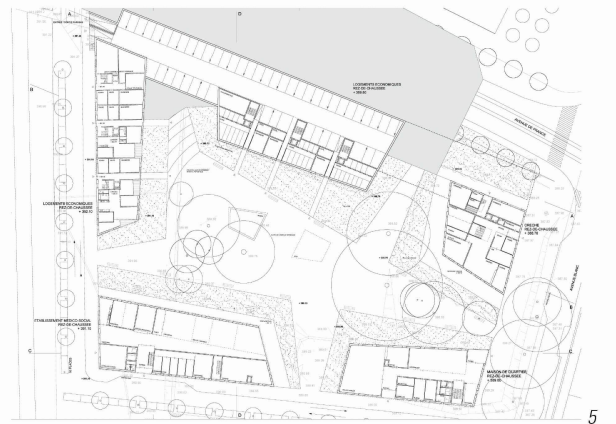
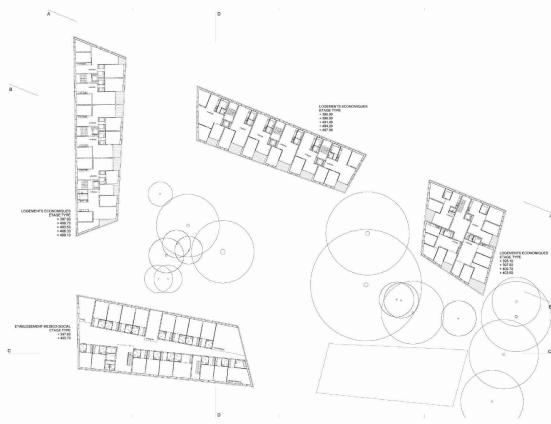
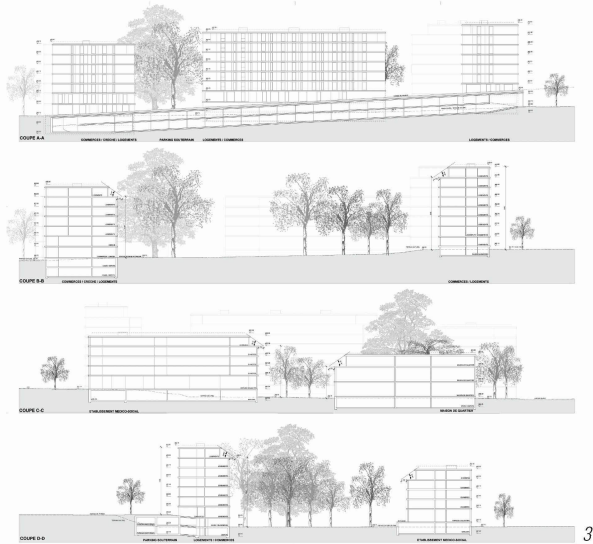


Fig. 7 : Le projet de RKW (D)

Fig. 8 : Le projet de Mario Campi (CH)

Fig. 9 : Le projet de Grimshaw/BPF (GB)

Fig. 10 : Le projet de HOK (USA)



Ce printemps, le Conseil Municipal a en effet accordé un droit de superficie et une subvention de 20 millions de francs à la « Fondation de la Ville de Genève pour le logement social », créée à cette occasion, qui sera le maître de l'ouvrage de la partie logements sociaux de l'opération. Les opérateurs restent à désigner pour la prise en charge de l'EMS comme pour celle des 20 logements coopératifs. La construction de la crèche, de la maison de quartier, du parc et des aménagements extérieurs seront pour leur part pilotées par la Ville de Genève.

Une autorisation de construire préalable pour l'ensemble du périmètre a été accordée par le DAEL en août 2005. Le calendrier prévoit la mise à disposition de 85 logements au printemps 2009, de l'EMS, de la maison de quartier, de la crèche, du parc public et des 20 logements coopératifs un an plus tard.

L'indécision quant au programme définitif de chacun des bâtiments de l'îlot – la crèche n'est toujours pas définitivement localisée –, la complexité de l'intrication entre opérateurs privés et publics ainsi que la répartition des études entre différents mandataires rendent d'ores et déjà fort hypothétique le respect non seulement de l'échéancier espéré, mais aussi le maintien de la qualité du projet issu du concours.

Siège de l'entreprise Serono

En face de la parcelle du Foyer, une dynamique tout autre a présidé à l'avancement des travaux de la réalisation du siège de l'entreprise Serono. Après l'obtention d'une autorisation de construire préalable en 2001, qui faisait suite à l'inventaire du riche patrimoine industriel du site et à la détermination des bâtiments à conserver (Halles 4 et 8), un concours international sur invitation est lancé. Y participent les cabinets Grimshaw/BPF (GB) (fig. 9), RKW (D) (fig. 7), HOK (USA) (fig. 10), Mario Campi (CH) (fig. 8) et Murphy & Jahn (USA) (fig. 11 à 13), ce dernier remportant la palme.

Le projet lauréat se caractérise par un système en peigne, qui permet à la fois l'insertion des bâtiments maintenus et l'extension prévue lors de la seconde phase. L'entrée principale est signalée par une grande verrière semi elliptique, qui s'avance sur l'angle formé par la rue Blanc et la rue des Mines. Lui répond une seconde verrière, de forme semblable, qui accueille un grand espace de réunion. L'architecture de métal et de verre, outre qu'elle correspond à l'image ordinaire du siège d'une multinationale, permet de marquer un contraste fort avec la très belle façade de briques rouges de la plus ancienne des deux halles maintenues (fig. 15), laquelle fut la première usine électrique en Suisse.

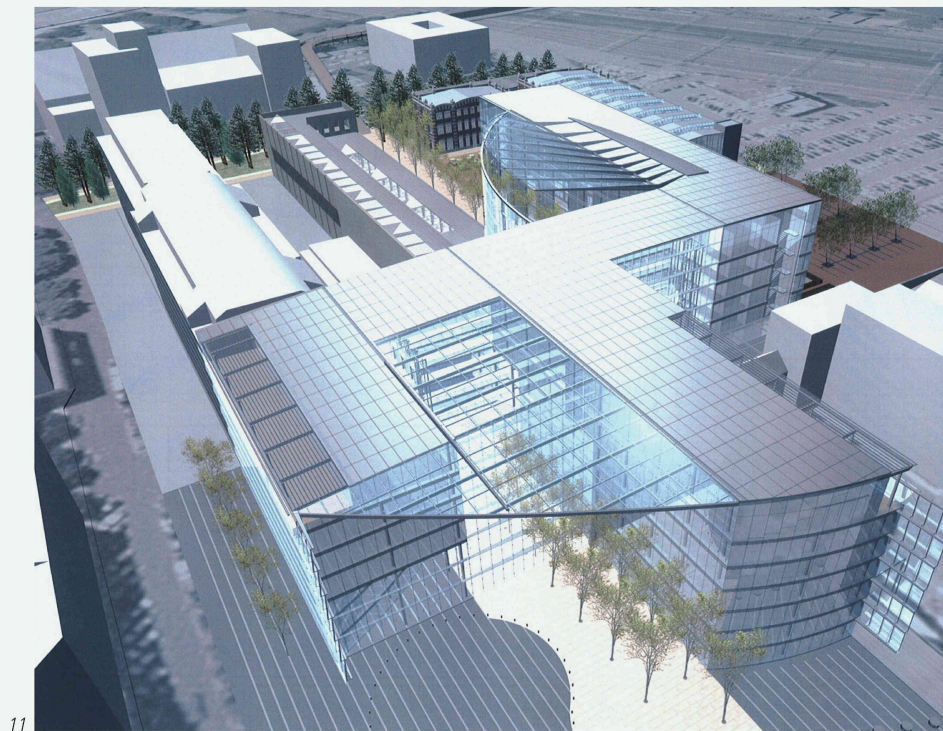
Fig. 11 à 13 : Le projet de Murphy & Jahn (USA), lauréat du concours d'architecture

Fig. 14: Façade en métal et verre (Photo Steiner TSC)

Fig. 15: Halle historique H4 (Photo Steiner TSC)

Fig. 16: Structure métallique du Forum et halle H8 (Photo Steiner TSC)

(Sauf mention, documents graphiques fournis par les architectes)



Le programme de la première phase, dont la livraison interviendra entre juillet et septembre de cette année, comprend au total 57 000 m² de plancher, dont 2 000 pour le centre de conférence, 10 000 pour les laboratoires de recherches et 25 000 pour l'administration et les services. Le volume SIA est d'environ 322 000 m³, pour 1 250 places de travail.

Une exécution complexe

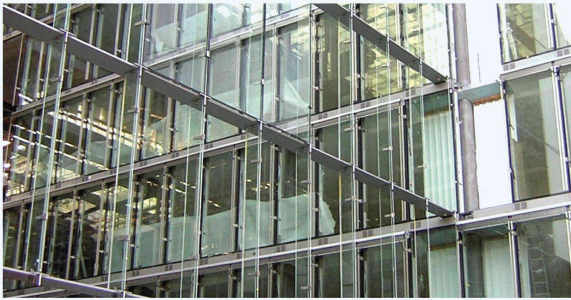
En avril 2003 débutent l'élaboration des plans de base et les travaux préparatoires, la démolition et la dépollution, l'exécution de la première phase démarrant en avril 2004. A l'exception des mandats d'architecte et d'architecte d'intérieur, la gestion de l'ensemble des mandataires est organisée selon le principe de l'entreprise totale.

Durant toute la durée du chantier, le bureau Murphy & Jahn disposait d'un représentant sur place. La coordination avec les autres mandataires était inspirée de la culture anglo-saxonne de conduite des grands chantiers. Un *workshop* mensuel

permettait de donner les directives générales portant sur le traitement des détails de construction, les entreprises étant ensuite mises à forte contribution pour leur résolution.

L'un des intérêts de ce grand projet réside dans la centrale thermique fonctionnant par pompage de l'eau du lac, à 30 m de profondeur. La température de l'eau ensuite restituée n'excède pas un écart de trois degrés, afin de ne pas perturber l'écosystème dans la zone de pompage, située à environ 300 m de distance. Cette centrale permettra de fournir de l'énergie à l'ensemble du quartier de Sécheron.

Le parti architectural donne la part belle au travail des façadiers – parmi lesquels l'entreprise romande *Sottas* a été chargée de la construction métallique –, avec une attention particulière portée à la physique appliquée au bâtiment, ce qui nécessita un investissement important en recherche et développement de la part des ingénieurs spécialisés. Grâce à un système hybride – ventilation décentralisé et convecteurs de façade –, chaque bureau dispose d'un système de ventilation



14



15



16

naturelle. Des verres sans oxydes intégrant des filtres UV permettent de ne pas altérer la qualité de la lumière naturelle.

Identité future du quartier

Le siège de *Serono* donnera une impulsion notable à la mutation du quartier de Sécheron. Néanmoins, les exigences de sécurité draconiennes de l'entreprise feront que le cœur de ce quartier sera occupé par un *campus* quasi-hermétique et relativement autonome.

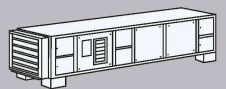
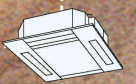
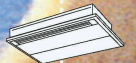
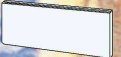
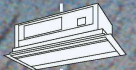
Les attermoissements qui caractérisent la plupart des projets publics sur le secteur Nations-Sécheron diffèrent la possibilité de créer des contrepoids à la prépondérance du secteur tertiaire. L'excès d'intentions et de bons sentiments, la tendance à compliquer les processus et les retards qui en découlent font qu'il est probable que, pour autant que ces projets arrivent à terme, ils demeurent à l'ombre d'un voisin ayant depuis longtemps pris ses aises.

Francesco Della Casa



Le nouveau VRV III de Daikin

Toujours **trois** longueurs d'avance



1. encore plus de possibilités d'utilisation, grâce à l'intégration du contrôle d'un monobloc de ventilation

2. encore plus de fiabilité grâce à un remplissage automatique du système

3. encore plus de sécurité, grâce à un système intégré de détection des fuites



Info-Téléphone: 071 313 99 22
info@tca.ch www.tca.ch